

# i-médias - Service commun informatique et multimédia Université de Poitiers

[#]

## Création de sites web

### PUBLIC

Structures  
Personnels  
Organisateurs d'événements

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi-vendredi:  
9h-12h30  
14h-17h

### AIDE EN DIRECT

[hebergement@support.univ-poitiers.fr](mailto:hebergement@support.univ-poitiers.fr) [  
javascript:meIA('hebergement',' ','suppo  
)]  
Tél : 05 49 36 63 03

**Vous souhaitez créer un site web dans le cadre de vos activités professionnelles à l'Université de Poitiers : laissez-vous guider !**

Afin de mettre la publication web à la portée du plus grand nombre, i-médias propose une formule d'hébergement libre pour les composantes disposant en interne de compétences en conception de sites web, et une formule d'hébergement accompagné pour les composantes qui ne bénéficient pas de ce type de compétences.

### FAIRE UNE DEMANDE D'HÉBERGEMENT

Toute demande d'hébergement doit respecter la charte de nommage (cf. documents à télécharger au bas de cette page), validée par le Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers du 10 juillet 2006. Celle-ci vise à :

homogénéiser et rendre cohérent le nommage des sites web des différentes entités de l'Université de Poitiers ;  
favoriser la lisibilité, la communication et la mémorisation de leurs adresses ;  
harmoniser et faciliter l'offre d'hébergement.

En outre, le responsable éditorial d'un site doit impérativement être en activité à l'Université de Poitiers - hors étudiant - et figurer dans son système d'information.

**A partir du 25 janvier 2016, les démarches sont simplifiées :**

- 1 - Rendez-vous sur l'application "hébergement" à l'adresse suivante : <http://hebergement.appli.univ-poitiers.fr> [  
<http://hebergement.appli.univ-poitiers.fr>] ;
- 2 - Effectuez votre demande en remplissant le formulaire web dans la section "Demande d'hébergement".
- 3 - Signez électroniquement les chartes via l'application "hébergement" (reportez-vous au courriel automatique qui vous a été transmis suite à la soumission du formulaire à l'étape 2)

### HÉBERGEMENT "LIBRE"

Nous mettons à votre disposition un espace web sur un de nos serveurs, et nous vous attribuons des identifiants FTP pour la mise en ligne et la mise à jour de votre site. Le site hébergé sur cet espace doit correspondre à un site de production, et répondre à l'adresse définie selon la politique de nommage des sites web de l'Université de Poitiers.

#### **A noter :**

Vous êtes complètement autonome et responsable de la mise à jour et du bon fonctionnement de votre site. Tout manquement à la sécurité de votre site conduira à sa mise hors ligne immédiate. Aucune assistance ne sera assurée par i-médias pour la conception, la réalisation ou la maintenance de votre site web.

## HÉBERGEMENT "ACCOMPAGNÉ"

Cette formule est basée sur l'utilisation d'un système de gestion de contenu, ce qui vous permet de vous focaliser sur la publication de l'information, sans vous soucier des aspects techniques. Vous êtes autonome pour la mise à jour éditoriale de votre site. Nous prenons entièrement en charge tous les aspects techniques.

Les systèmes de gestion de contenu proposés : K-Sup pour les sites institutionnels (sites de composantes et services), Wordpress pour les sites web de communication (laboratoires, formations, départements, évènementiel...), Lodel pour les projets d'édition en ligne (revues scientifiques, actes de colloque...), et Omeka pour les projets de bibliothèques numériques.

L'hébergement "accompagné" comprend :

L'installation et la maintenance du système de gestion de contenu par nos services : vous n'avez rien à faire !

Un accompagnement dans la mise en place de votre projet de site web.

La conception et la réalisation de l'interface graphique du site, dans le respect de la charte graphique web de l'université.

La formation et l'assistance à l'utilisation du système de gestion de contenu ad hoc.

### **A noter :**

En raison de l'affluence des demandes, la formule "hébergement accompagné" n'est plus proposée aux associations et aux projets multi-établissements. Les laboratoires en co-tutelles peuvent cependant continuer à bénéficier de cette prestation.

## SOLUTION DE PAIEMENT EN LIGNE

Cette solution permet de rattacher à un site existant un système de paiement en ligne.

[Comment faire une demande de paiement en ligne ?](#) [

<http://imedias.univ-poitiers.fr/services/structures/sites-applis-web/faire-une-demande-de-paiement-en-ligne-1423861.kjsp?RH=144430>  
]

## DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

[Charte de nommage](#) [

<http://imedias.univ-poitiers.fr/services/structures/sites-applis-web/internet-sites-web-charte-de-nommage-internet-1261821.kjsp?RH=144430>  
]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)